

## Session des 7 & 8 décembre 2010

10.074 élection cantonale. Rapport du CEtat portant validation complémentaire d'un membre du CEtat.

10.183 Postulat PVS Erard « pour une rationalisation des scrutins ». Problématique de la simultanéité de votes et d'élection cantonale.

Assermentation de M. Thierry Grosjean nouveau conseiller d'Etat PLR

**10.056 Budget de l'Etat pour 2011.** Rapport du CEtat et de la Commission de gestion et des finances. Budget déficitaire de Fr. 19 Mio de Frs pour un montant total de Fr. 1,9 Mil de Frs.

Interventions classiques du président et du rapporteur de la CGF qui concluent par l'acceptation du budget 2011 « moins mauvais que celui de 2010 ».....

UDC : refuse le budget sur un ton difficile à admettre...

PVS : doute, mais accepte à la condition de l'adoption des amendements.

PLR : se montre suspicieux, mais finalement accepte le budget s'il n'est pas amendé...

PS : soutient le budget sans optimisme.... Mais souligne qu'il est supportable.

CEtat J. Studer fait une déclaration classique et regrette les déclarations inadéquates de l'UDC.

Echange Solidarités – CEtat sur la question de la maîtrise de la question de la fiscalité des entreprises et budget de l'Etat...Echange UDC – CEtat : maîtrise des questions du personnel de l'Etat difficile en raison des augmentations pour le pouvoir judiciaire....voulu par le GConseil lui-même.

Le GConseil prend, avant l'examen du budget dans le détail, les quatre objets suivants qui ont un rapport étroit avec le budget à analyser :

10.061 Assainissement de Nomad. Rapports des CEtat et de la comm. Santé à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit de Fr. 6'290'000.- et autorisant un cautionnement simple de Fr. 2'000'000.- pour l'assainissement de NOMAD – Neuchâtel organise le maintien à domicile. Grosses inquiétudes de part et d'autre...Majorité qualifiée requise. La droite accepte le principe, mais à un montant plus modeste pour pouvoir prendre le temps de l'analyse. Erreur d'appréciation : le décret est refusé en raison d'une majorité qualifiée non atteinte ( 3/5 = 69 ) résultat 66 voix contre 40 contre. La droite se met un autogoal, lui par contre très qualifié !

10.062 Banque cantonale neuchâteloise. Rapports du CEtat et de la CGT à l'appui d'un projet de révision de loi sur la BCN portant rémunération de la garantie de l'Etat. Accepté sans problème !

10.064 Evolution du traitement du personnel pour les années 2011 à 2013. Rapports du CEtat et de la commission traitements/allocations à l'appui d'un projet de loi fixant l'évolution du traitement du personnel soumis à la loi sur le statut de la fonction publique pour les années 2011 à 2013. Classique débat gauche – droite...ou à peu près. Débat finalement assez technique. Malgré un amendement PLR heureusement refusé, loi acceptée par 66 voix contre 32.

Postulat 10.184 PLR « rémunération .....» refusé par 58 voix contre 50

10.065 Calcul de l'allocation de renchérissement. Rapports du CEtat et de la commission traitements/allocations à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi sur le statut de la fonction publique. Accepté par 99 sans opposition.

\* \* \* \* \*

Le Grand Conseil engage un débat sur les amendements au budget

Le PS revient sur les amendements non retenus par la CGF, relatifs aux moyens mis à disposition des autorités judiciaires pour le personnel administratif (3 postes en plus). Il

souligne qu'avec le nouveau droit fédéral, le PV d'audience devient obligatoire et qu'il est nécessaire de faire un pas dans la direction de la demande des autorités judiciaires (10 postes en plus). Pour ne pas mettre en péril l'acceptation du budget, on renonce à cette mesure après avoir arraché au CE la participation active de la CGF au suivi des besoins de la justice.

Le PLR annonce qu'il refusera l'intégralité des amendements proposés par la CGF.

PopVertsSol annonce qu'ils accepteront tous les amendements.

L'UDC accepte les amendements pour l'agriculture, mais refuse ceux en faveur de la culture, réaction du député Béguelin PS « l'UDC préfère la culture des navets à celle du cinéma ! ».

Le PS accepte tous les amendements à l'exception de celui qui concerne le service des migrations et pour certains, ceux qui concernent l'agriculture.

- 25'000 francs suppl. au placement de bétail – refusé par 50 voix contre 37
- 25'000 francs supplémentaires à la CNAV – accepté par 50 contre 45
- 50'000 francs en moins pour les dépenses d'assistance des RA, accepté
- 500'000 francs en plus à tourisme neuchâtelois accepté par 57 contre 52
- Amendements au service des affaires culturelles acceptés par 60 contre 53
- Amendements sur les lods et gains immobiliers : acceptés par 60 contre 53

Malgré les menaces de la droite fâchée de l'acceptation de certains amendements, le **décret du budget** passe aisément la rampe : **74 oui - 34 non et 9 abstentions**

\* \* \* \* \*

10.069 Votation cantonale – validation formelle : accepté sans opposition

10.072 Crédit supplémentaire Haute Volta – accepté par 81 voix contre 2

10.073 Crédit complémentaire urgent sur les établissements pénitentiaires, accepté par 93 voix contre 10. Le CE répondra prochainement à la motion Bertschi sur l'amiante qui s'avère plus que d'actualité.

10.060 Crédits supplémentaires 2010 AVS –AI. Malgré les remontrances de la droite, tout le monde constate qu'il s'agit de dépenses d'intensité et des effets de directives fédérales relatives aux PC. Acceptés par 97 voix contre 3 (bonjour la solidarité...).

AL/AT janvier 2011